



21400€

L'UNSA OBTIENT UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DÉCENT !

► **Modernisation-MF19-Cadre de vie des salariés-Adaptation-Transfert du personnel.**

L'UNSA NEGOCIE ET OBTIENT POUR LES SALARIES :

-Jusqu'à 10200€ POUR LA LIGNE 3

-Jusqu'à 11200€ POUR LA LIGNE 12

Dans le cadre de la mise en œuvre relative à l'organisation provisoire pour le déploiement du MF 19, les organisations syndicales ont été reçues pour discuter des contraintes liées à ce projet.

L'UNSA, fidèle à ses valeurs, a fait comprendre à la direction que les impacts significatifs à l'égard des salariés devaient être compensés à leur juste valeur et de manière décente notamment pour les ateliers les plus impactés.

IMPACTS	PROJET DIRECTION	APRES NEGOCIATIONS	POPULATION
IMPACT 1 : Réalisation de l'activité dans un contexte de transformation de l'atelier.	600€/ans.	-700€/ans, sans objectif. ou -1400€/ans si atteinte objectif DN TIME. ou -1600€/ANS si atteinte objectif IDFM. *Soumis à des critères de présentéisme.	AMT L12 - Vaugirard
IMPACT 2 : Changement de roulements Significatif.	500€ versé en 2 fois.	-2000€ versés en 2 fois. *Si présent à l'effectif à la mise en œuvre du nouveau roulement.	AMT L12 Vaugirard AMT L10 Auteuil =>Boulogne AMT L9 - Boulogne AMT L3-3bis 7bis St Fargeau
IMPACT 3 : Transfert vers Un autre atelier.	600€/ans.	-1400€/ans * soumis aux critères de présentéisme (AMT L10 Auteuil =>Boulogne 300€)	AMT St Fargeau vers Auteuil/Choisy/Bobigny et retour vers St Fargeau.
IMPACT 4 : Mixité de matériel	600€ versé en 2 fois.	-1200€ versés en 2 fois rythmés en fonction de la livraison des rames. *Soumis à des critères de présentéisme et atteinte du DN TIME.	MF77:Les AMT soumis à la mixité du MF77 avec le MF19 (L7, L8, L13). MF67:Les AMT soumis à la mixité du MF67/MF01avec le MF19 (L3-3Bis-7 BisL9-L10-L12)

AVEC L'UNSA LES AGENTS SONT ENTENDUS !